

HCE|fh

HAUT CONSEIL
à l'**EGALITE**
ENTRE LES
FEMMES ET
LES HOMMES

Rapport relatif à la lutte contre les stéréotypes

Pour l'égalité femmes-hommes
et contre les stéréotypes de sexe,
conditionner les financements publics

Rapport n°2014-10-20-STER-013 publié le 20 octobre 2014

DOSSIER DE PRESSE



Remise du Rapport relatif à la lutte contre les stéréotypes : « Pour l'égalité femmes-hommes et contre les stéréotypes de sexe, conditionner les financements publics »

Lundi 20 octobre de 15h00 à 16h30
Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes
14, avenue Duquesne – 75 007 Paris

À **Marisol TOURAINE**, Ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, et
Pascale BOISTARD, Secrétaire d'Etat aux Droits des femmes

Programme de la remise

Introduction

Isabelle GERMAIN, présidente de la commission « Lutte contre les stéréotypes et la répartition des rôles sociaux » du HCEfh
Pascale BOISTARD, Secrétaire d'Etat aux Droits des femmes

Table-Ronde : Pour l'égalité femmes-hommes et contre les stéréotypes de sexe, conditionner les financements publics

Interventions de *Claire GUIRAUD* (rapporteuse générale), *Brigitte GRESY* (rapporteuse pour le volet média), *Gaëlle ABILY* (rapporteuse pour le volet communication institutionnelle) et *Françoise VOUILLOT* (rapporteuse pour le volet éducation)
Table-ronde animée par *Nicolas SADOUL*, membre de la Commission Stéréotypes du HCEfh

Conclusion

Danielle BOUSQUET, Présidente du HCEfh
Marisol TOURAINE, Ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des Femmes

Temps d'échange

Sommaire

Programme de la remise

Biographie des intervenant-e-s

Communiqué de presse et chiffres-clés

Synthèse du rapport

Recommandations

Des outils pour rendre visibles les stéréotypes

- Média : grille d'analyse et de choix des fictions
- Education : grille d'analyse des manuels scolaires
- Communication institutionnelle : cadre de référence commun

Contacts presse

Biographies des intervenant-e-s



Danielle Bousquet, Présidente du HCEfh

Danielle Bousquet a été nommée Présidente du HCEfh par arrêté du Premier ministre en janvier 2013. Ancienne députée des Côtes-d'Armor (1997-20012), vice-présidente de l'Assemblée nationale (2009-2010) et de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité de l'Assemblée nationale (2002-2012), elle a en particulier travaillé sur le sujet de la prostitution (mission d'information de l'Assemblée nationale, 2011), des violences de genre (co-auteure de la loi contre les violences faites aux femmes, 2010) ou encore de l'IVG et la contraception (rapporteuse de la loi sur l'IVG, 2001, et de la loi de la pilule du lendemain, 2000).



Isabelle Germain, présidente de la commission « Lutte contre les stéréotypes sexistes et la répartition des rôles sociaux »

Isabelle Germain est la fondatrice et directrice du site d'information « Les Nouvelles News ». Diplômée du CELSA, Isabelle Germain a 20 ans d'expérience dans la presse écrite, au sein des rédactions de Médias et L'usine nouvelle, et en tant que pigiste (Journal du Textile, l'Express, Famili, Le Monde, etc.). Elle a été présidente de l'Association des femmes journalistes (AFJ) de 2001 à 2005.



Gaëlle Abily, membre de la commission Stéréotypes, rapporteure pour le volet Communication institutionnelle

Gaëlle Abily est vice-présidente du Conseil Régional de Bretagne en charge de l'égalité femme-homme et adjointe au maire de Brest en charge de la culture. Au sein du Conseil Régional de Bretagne, Gaëlle Abily a défini une politique de l'égalité entre les femmes et les hommes depuis 2004, dans une approche globale de la situation des femmes et transversale à l'ensemble des compétences de la région.



Brigitte Grésy, membre de la commission Stéréotypes, rapporteure pour le volet Média

Enarque, Brigitte Grésy est aujourd'hui Secrétaire générale du Conseil Supérieur de l'Egalité Professionnelle (CSEP). Cheffe du SDFE (1998-2005), puis en charge des politiques d'égalité dans des cabinets ministériels, elle est inspectrice générale des Affaires sociales depuis 2006. Brigitte Grésy est auteure de nombreux rapports : image des femmes dans les médias (2008), égalité professionnelle (2009), parentalité (2011), les expertes dans les médias (2011), égalité filles-garçons dans les structures d'accueil de la petite enfance (2013).



Françoise Vouillot, membre de la commission Stéréotypes, rapporteure pour le volet Education

Françoise Vouillot est psychologue et maîtresse de conférences à l'Institut national d'étude du travail et d'orientation professionnelle-Le Cnam. Elle est responsable du groupe de recherches OriGenre à l'INETOP et membre de l'EA 4132 (Centre de recherche sur le travail et le développement). Membre du conseil d'orientation du Laboratoire de l'Egalité, elle appartient également au comité de rédaction de la revue Travail, Genre et Sociétés et membre du séminaire Genre et Politiques Publiques (OFCE).



Claire Guiraud Responsable des études et de la communication du HCEfh, rapporteure générale

Diplômée de l'ESCP Europe et en anthropologie-ethnologie, Claire Guiraud a rejoint l'équipe du Secrétariat général du HCEfh en février 2013. Elle est en charge du suivi des Commissions « Lutte contre les stéréotypes et la répartition des rôles sociaux » et « Santé, droits sexuels et reproductifs ».

Communiqué de presse du 20 octobre 2014

Rapport relatif à la lutte contre les stéréotypes : « Pour l'égalité femmes-hommes et contre les stéréotypes de sexe, conditionner les financements publics »

Le rapport relatif à la lutte contre les stéréotypes du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes est remis aujourd'hui à Marisol TOURAINE, Ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits de femmes et Pascale BOISTARD, Secrétaire d'Etat aux Droits des femmes.

Dans les médias, les manuels scolaires ou la communication institutionnelle, des représentations stéréotypées des femmes et des hommes subsistent. La présence des stéréotypes de sexe – et de son corollaire, le genre - se manifeste à la fois par un **fort déséquilibre quantitatif entre le nombre de femmes et d'hommes représenté-e-s** et par un **enfermement des femmes dans certains rôles et situations dévalorisé-e-s et dévalorisantes** : objets de désir, passives, expertes du foyer, en position professionnelle subalterne, etc. **Les stéréotypes de sexe et le genre sont un obstacle à l'égalité réelle** : ils outillent et légitiment les discriminations et les inégalités.

Le HCEfh recommande d'amplifier la lutte contre les stéréotypes de sexe et de concentrer l'action sur les financements publics : **l'argent public ne doit pas servir à conserver ou renforcer les stéréotypes de sexe, et constitue dans le même temps un levier pour agir.**

Le HCEfh formule 34 recommandations afin d'engager une démarche progressive, globale et structurante en deux étapes :

- Etape 1 : **rendre visibles les stéréotypes de sexe.** Pour cela, le HCEfh propose **des outils**, sous la forme de grilles d'indicateurs –en priorité à destination de 3 familles d'acteurs et actrices des médias, de la communication institutionnelle et des manuels scolaires ;
- Etape 2 : **généraliser le mécanisme d'éga-conditionnalité des financements publics.** Ce mécanisme consiste à subordonner tout ou partie des financements publics transférés à un tiers au respect de l'égalité femmes-hommes et à la lutte contre les stéréotypes de sexe.

L'éga-conditionnalité constitue à la fois une condition de la juste et efficace utilisation de l'argent public, ainsi qu'un **puissant levier de transformation, vers une société plus égalitaire.**

Le rapport est disponible en ligne ici : bit.ly/1ui17XG.

CHIFFRES CLES

Les marchés concernés

- Contribution à l'audiovisuel public : 3 milliards €¹
- Marché de la communication institutionnelle : 880 millions €²
- Marché des manuels scolaires : 281 millions €³

La présence des stéréotypes de sexe

MEDIA

- Les prises de parole des femmes à la TV occupent 32% du temps total de prise de parole⁴
- Les femmes représentent 1/3 des sujets des informations, tous médias confondus⁵
- Les femmes représentent 1/5 des femmes expertes invitées sur les plateaux TV et radio⁶

EDUCATION

- PRATIQUES PEDAGOGIQUES : dans les matières scientifiques, les enseignant-e-s auraient en moyenne 44% de leurs interactions avec les filles et 56% avec les garçons⁷
- VIE SCOLAIRE : environ 75% des élèves ayant reçus une punition sont des garçons⁸
- ORIENTATION : à la fin de la 3ème, 42% des garçons et 31% des filles entrent dans l'enseignement professionnel⁹.
- MANUELS SCOLAIRES :
 - Les femmes représentent environ 10% des personnages présentés¹⁰
 - 96% des documents historiques présentés sont écrits par des hommes¹¹
 - Lorsque des compétences sont mises en jeu, elles le sont quasi exclusivement par des hommes
 - Les femmes apparaissent à travers le regard des hommes, elles sont des épouses, des amantes ou des muses

COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE



Campagne de recrutement du Ministère de l'Éducation nationale
Juin 2011



Campagne d'un Conseil Général
Février 2014

¹ LOI n° 2013-1278 du 29 décembre 2013 de finances pour 2014

² Le ministère de l'Intérieur établit que les dépenses de communication publique représenteraient 0,4% des budgets globaux des collectivités. Le budget des collectivités territoriales s'élève à 219 milliards d'euros en 2011 (DGFIP, DGCL)

³ Les manuels scolaires : situations et perspectives - Rapport n° 2012-036 – IGEN, mars 2012

⁴ « Pour l'égalité femmes-hommes et contre les stéréotypes de sexe, conditionner les financements publics », HCEfh, 2014, p. 79

⁵ « Pour l'égalité femmes-hommes et contre les stéréotypes de sexe, conditionner les financements publics », HCEfh, p. 80

⁶ « Pour l'égalité femmes-hommes et contre les stéréotypes de sexe, conditionner les financements publics », HCEfh, p. 81

⁷ Nicole MOSCONI - « Effets et limites de la mixité scolaire » - La découverte | travail, genre et sociétés 2004/1 - n° 11, p. 165 à 174

⁸ Sylvie AYRAL – La fabrique des garçons. Sanctions et genre au collège – PUF – Paris - 2011

⁹ « Pour l'égalité femmes-hommes et contre les stéréotypes de sexe, conditionner les financements publics », HCEfh, p. 122

¹⁰ « Pour l'égalité femmes-hommes et contre les stéréotypes de sexe, conditionner les financements publics », HCEfh, p. 119

¹¹ Id.

Synthèse

Le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes d'un travail d'analyse globale sur les stéréotypes et nous a demandé de formuler des préconisations pour les faire reculer et les rendre intolérables dans la société, par Najat VALLAUD-BELKACEM, alors ministre chargée des Droits de femmes.

Actant le fait que de nombreux et riches rapports sectoriels avaient, ces dernières années, largement décrypté les stéréotypes, le HCEfh a concentré ses efforts sur un travail de conceptualisation et le développement d'une méthodologie transverse et novatrice pour faire reculer structurellement les stéréotypes et les inégalités : la budgétisation sensible à l'égalité femmes-hommes¹, et en particulier le mécanisme d'« éga-conditionnalité » des financements publics, qui consiste à subordonner les financements publics transférés à une partie tierce au respect de l'égalité femmes-hommes et à la lutte contre les stéréotypes de sexe. Cette méthode doit être appliquée à trois champs prioritaires : les médias, la communication institutionnelle et l'éducation.

Stéréotypes de sexe : concepts et définitions

▸ Que sont-ils ?

Les stéréotypes de sexe sont des représentations schématiques et globalisantes sur ce que sont et ne sont pas les filles et les garçons, les femmes et les hommes.

▸ Comment opèrent-ils ?

Les stéréotypes de sexe légitiment les rôles de sexe en les « naturalisant » : ils font paraître comme biologiques et naturels des rôles de sexe différents et hiérarchisés, assignés aux femmes et aux hommes.

Les stéréotypes de sexe sont des agents de la hiérarchie entre les femmes et les hommes, qui outillent les discriminations et servent à légitimer, a posteriori, les inégalités. Pour autant, contrairement à ce qui est souvent énoncé, les stéréotypes de sexe ne sont pas la source des inégalités entre les femmes et les hommes.

Ainsi, les stéréotypes légitiment des injonctions, faites aux femmes ou aux hommes, à se comporter selon les normes établies de la féminité pour les unes, et selon les normes de la masculinité pour les autres. Ce système de normes hiérarchisées de masculinité/féminité définit le genre. C'est ainsi que les stéréotypes de sexe légitiment des assignations : « les femmes doivent », « les hommes doivent », ainsi que des incompétences a priori : « les femmes ne peuvent pas », « les hommes ne peuvent pas ».

¹ *L'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire - Rapport final du groupe de spécialistes sur le gender budgeting (ES – S – GB) - Direction générale des droits de l'Homme, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2005". Une application de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le processus budgétaire. Cela implique une évaluation des budgets existants avec une perspective de genre à tous les niveaux du processus budgétaire dans le but de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes."*

Les stéréotypes de sexe sont donc l'un des maillons d'un système structurellement inégalitaire, qu'il convient de faire reculer. Néanmoins, lutter contre les stéréotypes de sexe ne saurait être la solution unique, mais plutôt une solution complémentaire à des politiques publiques volontaristes et contraignantes pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes.

Il convient donc de poursuivre le travail de développement de politiques publiques d'égalité, en transversalité, avec toujours plus d'ambition, de cohérence, à différents niveaux : arsenal juridique, formation des professionnel-le-s, et enfin, au niveau du processus budgétaire et de l'allocation des financements publics. C'est l'objectif du mécanisme d'éga-conditionnalité des financements publics, qui s'inscrit dans une démarche de « budgétisation sensible à l'égalité femmes-hommes », promue au niveau européen, et que le HCEfh recommande de développer activement puisque les pouvoirs publics se doivent d'être exemplaires. C'est d'autant plus vrai en période de raréfaction et de rationalisation de l'utilisation de l'argent public. L'éga-conditionnalité constitue à la fois une condition de la juste et efficace utilisation de l'argent public, ainsi qu'un puissant levier de transformation, vers une société plus égalitaire.

Encart terminologique

Nous utilisons la notion de « **stéréotype de sexe** » et non celle de « **stéréotype de genre** ». En effet, les stéréotypes attribuent des caractéristiques à des personnes catégorisées selon un critère particulier, ici le sexe. Le genre en tant que « système de normes hiérarchisé et hiérarchisant de masculinité/féminité » ne désigne pas des catégories de personnes. « Stéréotype de genre » est donc un abus d'usage.

Recommandations

Parce que l'argent public ne doit pas servir à alimenter des représentations stéréotypées, et constitue dans le même temps, un levier pour agir, le HCEfh recommande de créer des outils et de fixer des obligations de résultat, et prioritairement en direction des médias, de la communication institutionnelle et de l'Education nationale. Si l'éga-conditionnalisation des finances publiques vise prioritairement à faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes, elle contribue fortement, dans le même temps, à faire reculer les stéréotypes qui leur sont associés. Ce double objectif sera toujours présent dans nos analyses et préconisations.

Ainsi le HCEfh recommande de :

- **CONDITIONNER LES FINANCEMENTS PUBLICS À L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES, DANS LE CADRE D'UNE DÉMARCHÉ GÉNÉRALE DE BUDGETISATION SENSIBLE À L'ÉGALITÉ FEMMES - HOMMES**

La distribution des financements publics – qu'ils soient attribués par l'Etat ou par les collectivités territoriales, sous la forme d'intervention directe ou de transfert, à des structures externes (entreprises, associations) ou à des particuliers – a aujourd'hui des impacts non neutres sur l'égalité femmes-hommes :

- La distribution de l'argent public peut être biaisée par les stéréotypes et les rôles de sexe ;

Alors que dans une ville de Haute-Garonne, les hommes représentent 60% des licencié-e-s de clubs sportifs, ils bénéficient de 73% des subventions de la municipalité, qui leur accorde 22,7 euros chacun de subvention, contre 12,8 euros par femme¹, soit un écart de 10 euros.

¹ Magalie BACOU - Mixité, parité, genre et lutte contre les discriminations dans les politiques publiques : le cas des espaces et des équipements publics destinés aux loisirs des jeunes - Université Toulouse II Le Mirail – CERTOP - Région Midi Pyrénées – 2008 - p.67

- ▶ La distribution de l'argent public peut alimenter des activités ou des contenus qui diffusent/renforcent :
 - des représentations inégalitaires, empreintes de stéréotypes de sexe et rôles de sexe,
 - des réalités inégalitaires entre les femmes et les hommes.

Le marché des manuels scolaires s'élève à 281 millions¹ d'euros, la Contribution à l'audiovisuel public à 3 milliards² d'euros et le marché de la communication institutionnelle à plus de 880 millions d'euros.

- ▶ La distribution de l'argent public peut alimenter des structures qui ne respectent ni leurs obligations légales en matière d'égalité professionnelle, ni celles en matière de parité et de représentation équilibrée entre les sexes dans les instances dirigeantes.

Or, les finances publiques se doivent d'être exemplaires, et doivent faire de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les stéréotypes un indicateur de leurs performances. Une évaluation systématique des impacts des finances publiques doit donc être développée.

S'il apparaît que les moyens mobilisés pour la mise en œuvre d'une politique sont inégalement répartis et/ou renforcent les stéréotypes de sexe ou les inégalités entre les sexes, des actions correctrices devront être engagées.

Outil de cette approche, le mécanisme d'« éga-conditionnalité » devra, à terme, être adopté. Les critères de l'« éga-conditionnalité » peuvent être divers :

- ▶ Concernant l'organisation et le fonctionnement de la structure demandeuse de financements :
 - Respect des obligations légales en matière d'égalité professionnelle ;
 - Respect des obligations légales en matière de parité et de représentation équilibrée entre les sexes dans les instances dirigeantes.
- ▶ Concernant l'activité de la structure demandeuse de financements :
 - Engagement à ne pas renforcer des stéréotypes de sexe ou des rôles de sexe dans la réalisation de l'activité ;
 - Engagement à la recherche d'une répartition égalitaire du public bénéficiaire (femmes/hommes) ;
 - Soutien aux structures particulièrement investies dans la promotion de l'égalité femmes-hommes.

L'engagement à ne pas renforcer des stéréotypes de sexe constitue l'un des objectifs de l'éga-conditionnalité. C'est pourquoi il est nécessaire d' :

- OUTILLER LES ACTEURS ET FIXER DES OBLIGATIONS DE RÉSULTATS PRIORITAIREMENT DANS LES CHAMPS DES MÉDIAS, DE LA COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE ET DE L'EDUCATION

La budgétisation sensible à l'égalité entre les femmes et les hommes doit être prioritairement engagée en direction des médias, de la communication institutionnelle et de l'Education nationale, vecteurs majeurs de la diffusion des stéréotypes.

¹ Les manuels scolaires : situations et perspectives - Rapport n°2012-036 – IGEN, mars 2012

² LOI n° 2013-1278 du 29 décembre 2013 de finances pour 2014

Médias

Les acteurs des médias devront adopter des outils de mesure de la présence des stéréotypes dans les représentations qu'ils nous donnent à voir, et dans un premier temps dans les fictions diffusées par les médias de l'audiovisuel. La mesure de **la présence des stéréotypes doit devenir un outil de la modulation de la contribution à l'audiovisuel public** perçue par les chaînes du service public.

Communication institutionnelle

L'Etat et les collectivités territoriales, actrices et acteurs de la communication institutionnelle, devront s'engager à respecter des critères d'une communication dépourvue de stéréotypes de sexe, et en particulier, à **faire du respect de cette démarche une condition d'accès aux marchés publics de communication**.

Éducation

En complément de l'accélération de la formation des enseignant-e-s à l'égalité femmes-hommes et du travail engagé autour du plan d'action pour l'égalité entre les filles et les garçons à l'école, l'Education nationale doit engager une action volontaire contre la présence des stéréotypes de sexe dans les manuels scolaires. Les diagnostics, partagés sur ce sujet depuis plus de 10 ans, ont fait état de mesures insuffisamment ambitieuses. L'Education nationale et les collectivités territoriales, finançant les manuels, doivent **s'équiper d'une grille d'indicateurs, afin de se donner les moyens de prévenir la présence des stéréotypes dans les manuels**.

- RENFORCER LA SENSIBILISATION ET FORMATION AUX INÉGALITÉS FEMMES-HOMMES ET À LA PRÉSENCE DES STÉRÉOTYPES DE SEXE

L'invisibilité des stéréotypes, la méconnaissance de leurs origines et des mécanismes liés sont des freins à l'égalité femmes-hommes. Le travail de formation des professionnel-le-s doit être poursuivi.

Recommandations

.....
En préalable
.....

RECOMMANDATION 1

Commander un rapport bisannuel sur l'état du sexisme en France

- *Acteurs impliqués* : ministère en charge des Droits des femmes, HCEfh, Conseil Supérieur de l'Égalité Professionnelle (CSEP), Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH), Défenseur des Droits

- *Échéance* : commande en 2014 / publication en 2015

RECOMMANDATION 2

Œuvrer à la mise en place d'un référentiel commun de la formation à l'égalité femmes-hommes

- *Acteurs impliqués* : ministère en charge des Droits des femmes, ministère en charge de l'Emploi, ministère en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, HCEfh, CSEP

- *Echéance* : dès 2014

.....
1- Conditionner les financements publics à l'égalité entre les femmes
et les hommes
.....

RECOMMANDATION 3

S'appuyer sur les expériences et expertises des collectivités territoriales ou étrangères pour développer une expertise française sur la budgétisation sensible à l'égalité femmes-hommes (former des expert-e-s, créer une bibliothèque de ressources en ligne)

- *Acteurs impliqués* : ministères en charge des Finances, ministère en charge des Droits des femmes, collectivités territoriales

- *Echéance* : 2014-2015

RECOMMANDATION 4

Déployer, au niveau de l'Etat et des collectivités territoriales, le travail préparatoire à la mise en œuvre de la budgétisation sensible à l'égalité femmes-hommes, pouvant être articulé autour des axes suivants :

- AXE 1 : SE FORMER ET DEFINIR LA GOUVERNANCE

- Nommer des « référent-e-s budgétisation sensible à l'égalité femmes-hommes » au sein des directions financières des ministères, des collectivités territoriales et des Commissions des finances du Parlement ;
- Former l'ensemble des référent-e-s finances au sein des différentes directions à la budgétisation sensible à l'égalité femmes hommes ;

- AXE 2 : COMPRENDRE LES ENJEUX ET PRIORISER

- Réaliser un panorama des financements en présence ;
- Catégoriser les financements selon leur impact sur l'égalité entre les femmes et les hommes sur le modèle des marqueurs CAD de l'OCDE.

Acteurs impliqués et échéances :

- Pour chaque ministère, une présentation du travail pourra être faite à l'occasion du prochain Comité Interministériel des Droits des femmes, fin 2014 ;
- Pour chaque Conseil Régional, en lien avec l'Association des Régions de France (ARF) et les chambres régionales des comptes d'ici la fin de l'année 2015 ;
- Pour chaque Conseil Départemental, en lien avec l'Assemblée des Départements de France (ADF) d'ici la fin de l'année 2016 ;
- Pour chaque Communauté d'agglomération, en lien avec l'Association des Communautés de France (AdCF) et pour chaque Conseil Municipal des villes de plus de 30 000 habitants, en lien avec l'Association des Maires de France (AMF), d'ici la fin de l'année 2017.

RECOMMANDATION 5

Accélérer la production de données sexuées dans l'ensemble de la statistique publique, dans la continuité du rapport Ponthieux (INSEE), y compris au niveau territorial

- Acteurs impliqués : INSEE, services statistiques de l'Etat dans les territoires, collectivités territoriales

- Echéance : 2015

Parce que l'argent public ne doit pas servir à alimenter des représentations stéréotypées, le HCEfh recommande de créer des outils et de fixer des obligations de résultat, prioritairement en direction des médias, de la communication institutionnelle et de l'Education nationale.

2 - Outiller les acteurs et fixer des obligations de résultats en matière d'éga-conditionnalité prioritairement dans les champs des médias, de la communication institutionnelle et de l'éducation

En direction des médias

Le HCEfh a élaboré deux grilles permettant d'évaluer la présence des stéréotypes de sexe dans les programmes de fiction diffusés sur les chaînes publiques :

► Une grille d'analyse des fictions

Indicateur à destination des personnes qui souhaitent analyser avec précision la place qui est réservée aux femmes et aux hommes dans les fictions présentées ou produites par les chaînes de télévisions tant quantitativement que qualitativement ;

► Une grille de choix des fictions

Sélection d'indicateurs de la grille d'analyse des fictions. C'est à partir de cette sélection d'indicateurs que les chaînes pourraient fixer leurs objectifs de progression dans la lutte contre les stéréotypes de sexe et qui pourraient servir d'indicateurs pour la deuxième phase de budgétisation sensible à l'égalité entre les femmes et les hommes.



Rendre visible la présence des stéréotypes de sexe

RECOMMANDATION 6

Intégrer la grille d'indicateurs du HCEfh permettant d'évaluer la présence des stéréotypes de sexe dans les programmes de fiction, et mesurant la part des femmes parmi les scénaristes et réalisateurs, aux indicateurs que demandera le CSA aux médias de l'audiovisuel, comme l'article 56 de la Loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes le prévoit

Acteurs impliqués : CSA

Echéance : 2014

RECOMMANDATION 7

Intégrer certains indicateurs de la grille du HCEfh permettant d'évaluer la présence des stéréotypes de sexe dans les programmes de fiction aux tableaux de bord RSE des chaînes privées

Acteurs impliqués : médias de l'audiovisuel privés, ministère en charge des Droits des femmes HCEfh

Echéance : 2015

RECOMMANDATION 8

Publier les résultats des chaînes pour chacun des indicateurs retenus par le CSA

Acteurs impliqués : CSA, HCEfh

Echéance : 2015

RECOMMANDATION 9

Exercer une vigilance sur la place des femmes dans la réalisation des fictions retenues par les chaînes, en aidant à la diffusion des travaux de l'Observatoire pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la Culture et la Communication installé par le ministère de la Culture et de la Communication

Acteurs impliqués : CSA, Observatoire pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la Culture et la Communication du ministère de la Culture et de la Communication, HCEfh

Echéance : 2015

RECOMMANDATION 10

Construire des indicateurs de mise en visibilité de l'image des femmes dans les programmes d'information, de divertissement et de télé-réalité. Ce sujet pourra également faire l'objet d'une mission de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) ou de l'Inspection Générale des Affaires Culturelles (IGAC)

Acteurs impliqués : ministère en charge des Droits des femmes, IGAS, IGAC, HCEfh

Echéance : 2015

Moduler les financements publics à la présence des stéréotypes

RECOMMANDATION 11

Construire un panier d'indicateurs relatifs aux domaines de l'information (nombre de femmes expertes notamment), de la fiction (choix de critères dans la « grille de choix des fictions » définie par le HCEfh), du divertissement et de la télé-réalité, dans l'objectif d'une démarche de conditionnalisation des financements publics à la présence des stéréotypes de sexe

Acteurs impliqués : médias de l'audiovisuel publics, ministère en charge des Droits des femmes, ministère de la Culture et de la Communication, HCEfh

Echéance : 2016

RECOMMANDATION 12

Etendre aux secteurs de la presse écrite et du web la démarche de constitution d'un panier d'indicateurs permettant d'évaluer la présence des stéréotypes de sexe, dans l'objectif d'une démarche de conditionnalisation des financements publics

Acteurs impliqués : ministère de la Culture et de la Communication, ministère en charge des Droits des femmes, HCEfh

Echéance : 2016

En direction de la communication institutionnelle

En préalable

RECOMMANDATION 13

Réaffirmer l'importance de l'usage du féminin dans la langue française par :

- l'actualisation du guide « Femme, j'écris ton nom : guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions » du Centre national de la recherche scientifique et de l'Institut national de la langue française ;

- le financement et la diffusion de travaux de recherche sur le sujet ;
- une réelle application des circulaires et textes relatifs à l'usage du féminin pour les noms de métiers, titres grades et fonctions

Acteurs impliqués : Gouvernement

Echéance : 2014

RECOMMANDATION 14

Etendre le périmètre des missions des Hauts fonctionnaires de terminologie au contrôle de la bonne application de l'usage du féminin pour les noms de métiers, titres, grades et fonctions au sein des administrations

Acteurs impliqués : Administrations

Echéance : 2014

Le HCEfh définira un cadre de références pour une communication institutionnelle non stéréotypée. Ces principes veilleront en particulier à rendre visibles les femmes dans la langue et dans les images et à proposer une diversité des représentations.



Engager les acteurs autour d'un cadre de référence

RECOMMANDATION 15

Définir un cadre de référence pour une communication institutionnelle non stéréotypée et recenser les outils d'accompagnement existants qui pourraient être publiés en ligne, à disposition des acteurs publics

Acteurs impliqués : HCEfh, ministères, collectivités territoriales ayant engagé un travail sur le sujet, associations d'élus-e-s

Echéance : 2014

RECOMMANDATION 16

Faire signer une Convention d'engagement au respect du cadre de référence pour une communication non stéréotypée défini préalablement. Cette Convention actera l'engagement du signataire à respecter les principes pour ses communications, et à engager ses partenaires dans la même démarche. Cette Convention pourra lier le HCEfh, l'Etat et les collectivités territoriales via les associations d'élus-e-s.

A cette occasion sera lancée une campagne de communication valorisant les bonnes pratiques des collectivités territoriales en la matière et à destination de l'ensemble des collectivités

Acteurs impliqués : HCEfh, Etat, associations d'élus-e-s

Echéance : 2015

Moduler les financements publics au respect du cadre de référence commun

RECOMMANDATION 17

Faire du respect du cadre de référence de la Convention un critère positif de l'éga-conditionnalité :

- de la dotation globale de fonctionnement (État-collectivités), via un bonus (le Rapport Feltesse préconise avec sa recommandation n°10 de conditionner la dotation de financement Etat-collectivité ; le respect de la Convention d'engagement pourrait être l'un des critères) ;
- des marchés publics de communication passés par l'Etat ou les collectivités ;
- de l'ensemble des financements publics, attribués par l'Etat ou des collectivités.

Acteurs impliqués : Etat (administrations centrales et déconcentrées, entreprises publiques, collectivités territoriales, Groupements d'économie mixte, etc.)

Echéance : 2015

En direction de l'éducation

En préalable

RECOMMANDATION 18

Elaborer des bilans d'étape réguliers de la mise en œuvre de la Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons dans le système éducatif. Ces bilans d'étape devront faire l'objet d'une présentation au HCEfh tous les ans.

Présenter au HCEfh l'évaluation du plan d'action pour l'égalité entre les filles et les garçons à l'école.

Acteurs impliqués : Comité de Pilotage National de la Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons dans le système éducatif, ministère en charge de l'Education nationale, HCEfh

Echéance : 2014

Le HCEfh en partenariat avec le Centre Hubertine Auclert a élaboré une grille d'indicateurs, permettant d'évaluer la présence de stéréotypes de sexe dans les manuels scolaires. Cette grille veille à la présence de femmes, à une diversité des représentations des femmes, ainsi qu'à la valorisation des femmes dans l'histoire des savoirs.



RECOMMANDATION 19

Elaborer une Convention d'engagement à la lutte contre les stéréotypes de sexe dans les manuels scolaires avec les associations d'élue-e-s, les associations de parents d'élèves, les syndicats lycéens et les syndicats d'enseignant-e-s. Cette convention fixera des objectifs aux acteurs à partir de la grille d'indicateurs du HCEfh et du centre Hubertine Auclert (CHA) permettant d'évaluer la présence des stéréotypes de sexe, recensera les outils d'aide au décryptage des stéréotypes de sexe dans les manuels scolaires, disponibles en ligne, et les travaux de recherche existants

Acteurs impliqués : associations d'élue-e-s, associations de parents d'élèves, syndicats lycéens, syndicats d'enseignant-e-s, Centre Hubertine Auclert

Echéance : 2014

Agir avec les enseignant-e-s, prescripteurs des manuels

RECOMMANDATION 20

Faire signer la Convention d'engagement à la lutte contre les stéréotypes de sexe dans les manuels scolaires au ministère en charge de l'Éducation nationale et la diffuser auprès de l'ensemble des inspectrices et inspecteurs, des chef-fe-s d'établissements, des enseignant-e-s et des Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE)

Acteurs impliqués : ministère en charge de l'Éducation nationale, rectorats

Echéance : 2014

RECOMMANDATION 21

Elaborer, publier et diffuser auprès des enseignant-e-s, prescripteurs des manuels scolaires, à intervalles réguliers, en lien avec le HCEfh, un palmarès des manuels scolaires selon la grille d'indicateurs HCEfh-CHA

Acteurs impliqués : Comité de Pilotage National de la Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons dans le système éducatif, ministère de l'Éducation nationale, HCEfh, Centre Hubertine Auclert

Echéance : 2014

RECOMMANDATION 22

Installer un « Observatoire des stéréotypes de sexe dans les manuels » indépendant, afin d'évaluer régulièrement l'évolution de la présence des stéréotypes de sexe dans les manuels scolaires. L'Observatoire pourrait être saisi par la société civile et publierait alors un Avis, pouvant prendre la forme d'un Avertissement à destination des éditeurs et des enseignant-e-s

Acteurs impliqués : Gouvernement

Echéance : 2015

Agir avec les éditeurs

RECOMMANDATION 23

Faire signer la Convention d'engagement à la lutte contre les stéréotypes de sexe dans les manuels scolaires aux éditeurs, les engageant à diffuser la grille d'indicateurs du HCEfh-CHA aux enseignant-e-s-auteurs, recruté-e-s pour la rédaction des manuels, et aux comités de relecture des éditeurs

Acteurs impliqués : éditeurs, HCEfh, Centre Hubertine Auclert

Echéance : 2014

RECOMMANDATION 24

Construire au sein du Syndicat National de l'Édition une expertise sur la question de la présence des stéréotypes de sexe dans les manuels scolaires avec l'appui du HCEfh, en organisant, par exemple, un colloque et des sessions de sensibilisation et de formation sur le sujet

Acteurs impliqués : Syndicat National de l'Édition, ministère en charge de l'Éducation nationale, HCEfh, Centre Hubertine Auclert

Echéance : 2015

Agir avec les financeurs : collectivités territoriales et rectorats

RECOMMANDATION 25

Signer et diffuser auprès des collectivités (communes et conseils régionaux) la Convention d'engagement à la lutte contre les stéréotypes de sexe dans les manuels scolaires

Acteurs impliqués : associations d'élus-e-s, HCEfh

Echéance : 2015

Agir sur les programmes

RECOMMANDATION 26

Intégrer la question de la lutte contre les stéréotypes de sexe dans les manuels scolaires à la Charte sur les programmes ainsi qu'au socle commun des connaissances des compétences, et de culture, en cours d'élaboration par le Conseil Supérieur des Programmes

Acteurs impliqués : Conseil Supérieur des Programmes

Echéance : 2014

RECOMMANDATION 27

Associer des expert-e-s de la thématique de l'égalité femmes-hommes aux groupes d'expert-e-s travaillant sur les programmes et le socle commun au sein du Conseil Supérieur des Programmes

Acteurs impliqués : Conseil Supérieur des Programmes

Echéance : 2014

.....

3 - POURSUIVRE L'EFFORT DE SENSIBILISATION ET FORMATION AUX INÉGALITÉS FEMMES-HOMMES ET À LA PRÉSENCE DES STÉRÉOTYPES DE SEXE

.....

RECOMMANDATION 28

Intégrer un enseignement à l'égalité femmes-hommes et à la lutte contre les stéréotypes de sexe, dans les formations de l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur des secteurs du journalisme, de la communication, de la publicité et de l'audiovisuel

Acteurs impliqués : Parlement

Echéance : 2014

RECOMMANDATION 29

Former les correspondants territoriaux du CSA à la présence des stéréotypes de sexe dans les médias

Acteurs impliqués : Conseil Supérieur de l'Audiovisuel

Echéance : 2014

RECOMMANDATION 30

Inscrire dans les statuts de l'ARPP la possibilité de nommer des représentant-e-s des associations luttant pour les droits des femmes et l'égalité femmes-hommes au sein du Conseil paritaire de la Publicité (CPP) qui a pour mission d'alerter le Conseil d'Administration de l'ARPP sur les attentes des diverses associations ou organisations au regard du contenu de la publicité et de sa régulation professionnelle

Acteurs impliqués : ARPP

Echéance : 2014

RECOMMANDATION 31

Demander à l'ARPP de présenter chaque année son bilan d'application de la recommandation « Image de la personne humaine » au HCEfh, et une présentation des publicités jugées, afin d'identifier les tendances qui se dégagent

Acteurs impliqués : ARPP, HCEfh

Echéance : 2014

RECOMMANDATION 32

Demander à l'Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité (ARPP) une campagne de communication sur l'existence du Jury de Déontologie Publicitaire, et des outils permettant de le saisir, à une heure de grande écoute, en partenariat avec les médias, la RATP et les Collectivités territoriales

Acteurs impliqués : ARPP

Echéance : 2014

RECOMMANDATION 33

Intégrer le sujet de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les stéréotypes aux concours de recrutement des enseignant-e-s, des personnels d'inspection et de direction

Acteurs impliqués : ministère en charge de l'Enseignement supérieur, ministère en charge de l'Education nationale

Echéance : 2015

RECOMMANDATION 34

Evaluer la mise en œuvre de la formation à l'égalité femmes-hommes dans les Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE), faire évoluer le cadre si besoin, et repérer et généraliser les bonnes pratiques. Cette évaluation sera présentée au HCEfh

Acteurs impliqués : ministère en charge de l'Enseignement supérieur, ministère en charge de l'Education nationale

Echéance : 2014

Des outils pour rendre visibles les stéréotypes

Pages suivantes :

- Média : grille d'analyse et de choix des fictions
- Education : grille d'analyse des manuels scolaires
- Communication institutionnelle : cadre de référence commun

HCEIfh

HAUT CONSEIL
à l'**ÉGALITÉ**
ENTRE LES
FEMMES ET
LES HOMMES

Rendre visible les stéréotypes de sexe pour les combattre

Extrait du Rapport n° 2014-10-20-STER-013 publié le 20 octobre 2014

MEDIA

Grille d'analyse et Grille de choix des fictions



GRILLE D'ANALYSE DES FICTIONS

Présence numérique			
1	Présence dans le titre de la fiction : (a) d'un nom de personnage femme (b) d'un nom de personnage homme (c) pas de nom de personnage		(a) (b) (c)
2	Nombre de personnages directement impliqués dans l'intrigue	x femmes	y hommes
3	Le 1 ^{er} rôle de la fiction est : (a) un rôle de femme (b) un rôle d'homme (c) un binôme de rôles femme-homme		(a) (b) (c)
4	2nd rôle : femme		Oui/non
5	Personnages secondaires (directement impliqués dans l'intrigue, hors premier et second rôle)	Part des femmes : X%	Part des hommes : X%
Apparence physique du premier rôle de chaque sexe			
6	Est-il/elle perçu-e comme belle/beau ?	1 ^{er} rôle de femme : oui/non	1 ^{er} rôle d'homme : oui/non
7	Est-elle/il présenté-e au moins une fois comme objet sexuel ?	1 ^{er} rôle de femme : oui/non	1 ^{er} rôle d'homme : oui/non
8	Jeune (apparence d'une personne de moins 35 ans)	1 ^{er} rôle de femme : oui/non	1 ^{er} rôle d'homme : oui/non
9	De peau blanche	1 ^{er} rôle de femme : oui/non	1 ^{er} rôle d'homme : oui/non
Situation professionnelle du premier rôle de chaque sexe			
10	En activité (dont chômage) ou en retraite	1 ^{er} rôle de femme : oui/non	1 ^{er} rôle d'homme : oui/non
11	Occupe un poste à responsabilité	1 ^{er} rôle de femme : oui/non	1 ^{er} rôle d'homme : oui/non
12	Gagne plus ou ayant plus de responsabilités que son/sa conjoint-e	1 ^{er} rôle de femme : oui/non pas de conjoint-e ou pas renseigné	1 ^{er} rôle d'homme : oui/non pas de conjoint-e ou pas renseigné
13	Appartient-t-il/elle à : (a) une catégorie socio-professionnelle supérieure (b) une catégorie socio-professionnelle moyenne (c) une catégorie socio-professionnelle inférieure	1 ^{er} rôle de femme : (a) (b) (c)	1 ^{er} rôle d'homme : (a) (b) (c)
14	Occupe-t-il/elle : (a) un secteur d'activité dit « masculin » (métiers techniques et scientifiques, d'autorité) (b) un secteur d'activité dit « féminin » (métiers du care, enseignement, secrétariat etc.)	1 ^{er} rôle de femme : (a) (b)	1 ^{er} rôle d'homme : (a) (b)
15	« Au foyer », sans revenu propre	1 ^{er} rôle de femme : oui/non	1 ^{er} rôle d'homme : oui/non

Situation domestique du premier rôle de chaque sexe			
16	S'occupe-t-il/elle des enfants et des tâches domestiques :	1 ^{er} rôle de femme :	1 ^{er} rôle d'homme :
	(a) plus que sa/son conjoint-e ou s'en occupe seul-e	(a)	(a)
	(b) moins que sa/son conjoint-e	(b)	(b)
	(c) autant que sa/son conjoint-e	(c)	(c)
	(d) non pertinent	(d)	(d)
Statut marital et vie sexuelle du premier rôle de chaque sexe			
17	Statut marital	1 ^{er} rôle de femme :	1 ^{er} rôle d'homme :
	(a) Célibataire	(a)	(a)
	(b) En couple non marié	(b)	(b)
	(c) En couple marié	(c)	(c)
	(d) Séparé/divorcé	(d)	(d)
	(e) Veuf	(e)	(e)
	(f) Non renseigné	(f)	(f)
18	Orientation sexuelle	1 ^{er} rôle de femme :	1 ^{er} rôle d'homme :
	(a) Hétérosexuel-le	(a)	(a)
	(b) Bisexuel-le	(b)	(b)
	(c) Homosexuel-le	(c)	(c)
	(d) Non renseigné	(d)	(d)
19	Fidélité	1 ^{er} rôle de femme :	1 ^{er} rôle d'homme :
	(a) Fidèle	(a)	(a)
	(b) Infidélité ponctuelle	(b)	(b)
	(c) Infidélité régulière	(c)	(c)
	(d) Non renseigné	(d)	(d)
20	Vie sexuelle	1 ^{er} rôle de femme :	1 ^{er} rôle d'homme :
	(a) Active	(a)	(a)
	(b) Non active	(b)	(b)
	(c) Non renseigné	(c)	(c)
Formes de présence au monde et traits de caractère du premier rôle de chaque sexe			
21	A-t-il/elle une personnalité présentée :	1 ^{er} rôle de femme :	1 ^{er} rôle d'homme :
	(a) comme positive	(a)	(a)
	(b) comme négative	(b)	(b)
	(c) Ne sait pas	(c)	(c)
22	A la fin de la fiction, est acteur/trice de sa vie	1 ^{er} rôle de femme : oui/non	1 ^{er} rôle d'homme : oui/non
23	A-t-il/elle des traits de caractère qui :	1 ^{er} rôle de femme	1 ^{er} rôle d'homme :
	(a) correspondent majoritairement aux stéréotypes associés aux femmes (émotif-ve, timide, maternant-e, empathique etc.)	(a)	(a)
	(b) correspondent majoritairement aux stéréotypes associés aux hommes (rigoureux-se, énergique, sans état d'âme, faisant usage de violence verbale et/ou physique etc.)	(b)	(b)
24	Le personnage est-il :	1 ^{er} rôle de femme	1 ^{er} rôle d'homme
	(a) Présent majoritairement dans l'espace privé, de l'intimité	(a)	(a)
	(b) Présent majoritairement dans l'espace public, de la cité ou de la sphère professionnelle	(b)	(b)
	(c) Dans les deux espaces, privé et public, de façon équilibrée	(c)	(c)

Relations entre les personnages dans l'intrigue			
25	Est le plus souvent solidaire des autres personnages de son sexe	1 ^{er} rôle de femme : oui/non	1 ^{er} rôle d'homme : oui/non
26	En cas de binôme femme-homme : (a) Les places de la femme et de l'homme dans l'intrigue sont aussi importantes (b) Il y a un leader		(a) (b)
27	Au moins deux personnes du même sexe, qui ont été nommées préalablement, se parlent ensemble (<i>Bechdel test : deux femmes nommées se parlent</i>)	Femmes : Oui/non	Hommes : Oui/non
28	Quand ces deux personnes se parlent, elles évoquent autre chose qu'une personne du sexe opposé ou leur look la plupart du temps (<i>Bechdel test : deux femmes se parlent d'autre chose que d'un homme</i>)	Femmes : Oui/non	Hommes : Oui/non

GRILLE DE SELECTION DES FICTIONS

Présence numérique			
1	Présence dans le titre de la fiction : (a) d'un nom de personnage femme (b) d'un nom de personnage homme (c) pas de nom de personnage		(a) (b) (c)
2	Le 1 ^{er} rôle de la fiction est : (a) un rôle de femme (b) un rôle d'homme (c) un binôme de rôles femme-homme		(a) (b) (c)
Situation professionnelle du premier rôle de chaque sexe			
3	En activité (dont chômage) ou en retraite	1 ^{er} rôle de femme : oui/non	1 ^{er} rôle d'homme : oui/non
4	Occupe un poste à responsabilité	1 ^{er} rôle de femme : oui/non	1 ^{er} rôle d'homme : oui/non
5	Occupe-t-il/elle : (a) un secteur d'activité dit « masculin » (métiers techniques et scientifiques, d'autorité) (b) un secteur d'activité dit « féminin » (métiers du care, enseignement, secrétariat etc.)	1 ^{er} rôle de femme : (a) (b)	1 ^{er} rôle d'homme : (a) (b)
Formes de présence au monde et traits de caractère du premier rôle de chaque sexe			
6	A-t-il/elle une personnalité présentée : (a) comme positive (b) comme négative (c) Ne sait pas	1 ^{er} rôle de femme : (a) (b) (c)	1 ^{er} rôle d'homme : (a) (b) (c)
7	A la fin de la fiction, est acteur/trice de sa vie	1 ^{er} rôle de femme : oui/non	1 ^{er} rôle d'homme : oui/non
Relations entre les personnages dans l'intrigue			
8	Au moins deux personnes du même sexe, qui ont été nommées préalablement, se parlent ensemble (<i>Bechdel test : deux femmes nommées se parlent</i>)	Femmes : oui/non	Hommes : oui/non
9	Quand ces deux personnes se parlent, elles évoquent autre chose qu'une personne du sexe opposé ou leur look a plupart du temps (<i>Bechdel test : deux femmes se parlent d'autre chose que d'un homme</i>)	Femmes : oui/non	Hommes : oui/non

HCE|fh

**HAUT CONSEIL
à l'
EGALITE
ENTRE LES
FEMMES ET
LES HOMMES**

centre
hubertine
auclert

centre francilien de ressources
pour l'égalité femmes hommes *

Rendre visible les stéréotypes de sexe pour les combattre

Extrait du Rapport n° 2014-10-20-STER-013 publié le 20 octobre 2014

EDUCATION

Grille d'indicateurs pour les manuels scolaires



Tableau 2

Recensement de l'usage du genre grammatical féminin dans les textes du manuel

GENRE MASCULIN
UNIQUEMENT

JUXTAPOSITION
DU MASCULIN ET DU FÉMININ

Dans le texte, lorsqu'un collectif est présenté, quel genre grammatical est utilisé pour le désigner ?

Ex : « les collégiens révisent leurs cours » (genre masculin) ou « les collégiennes et les collégiens révisent leurs cours » (juxtaposition du masculin et du féminin)

OUI

NON

Est-il fait usage du genre grammatical féminin ?

2. Analyser

L'ANALYSE DU TABLEAU 1

- Observe-t-on un déséquilibre numérique d'un sexe par rapport à l'autre ?
- L'équilibre entre les deux sexes est-il assuré dans les visuels ? Dans les textes ?
- Quelle est la répartition des femmes et des hommes dans les représentations dans les sphères professionnelles et domestiques ?
 - Célèbres et anonymes ?
 - Réel-le-s et fictifs-ve-s ?
 - Dans les sphères professionnelles et domestiques ?
 - Dans les rôles et activités majoritairement exercées par des femmes ou par des hommes ?
 - Témoinnant d'une position d'autorité ou subalterne ?

L'ANALYSE DU TABLEAU 2

- L'usage du féminin est-il présent ?
- De quelle manière sont désignées les entités collectives :
 - en utilisant uniquement le masculin ?
 - en juxtaposant le masculin et le féminin ?

3. Pour aller plus loin

✓ QUELQUES DÉFINITIONS

STÉRÉOTYPES

Les stéréotypes de sexe sont des représentations schématiques et globalisantes qui attribuent des caractéristiques supposées "naturelles" aux filles/femmes, aux garçons/hommes sur ce que sont et ne sont pas les filles et les garçons, les femmes et les hommes, sous-entendu par nature.

RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE

Les rapports sociaux de sexe reposent sur un rapport hiérarchique entre les sexes. Il s'agit d'un rapport de pouvoir et de domination.

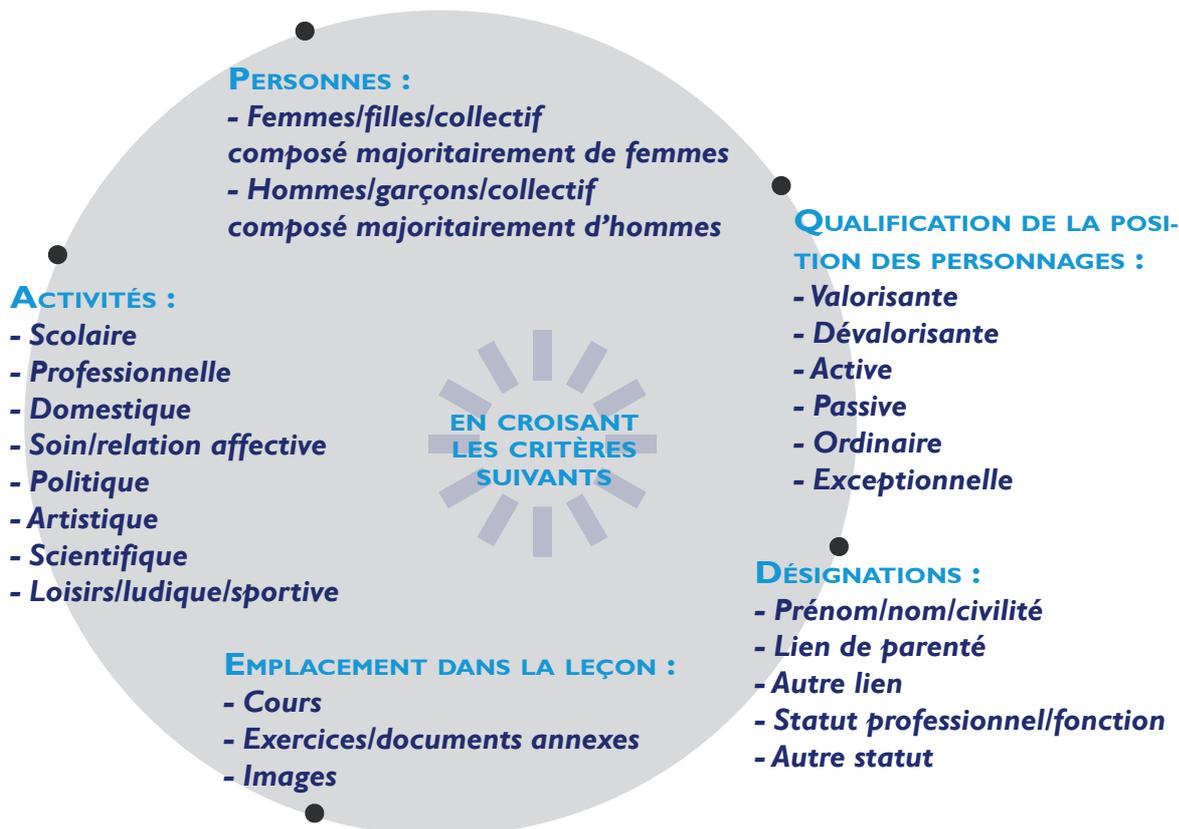
GENRE

Le genre est un système de normes hiérarchisées et hiérarchisant de masculinité / féminité, dans une société donnée, à une époque donnée. Ces normes sont interdépendantes et elles se définissent les unes par rapport aux autres.

RÔLES DE SEXE

Les rôles de sexe concernent les traits psychologiques, les comportements, les rôles sociaux ou les activités assignés plutôt aux femmes ou plutôt aux hommes, dans une culture donnée.

✓ DES GRILLES DE LECTURES PLUS APPROFONDIES



✓ D'AUTRES RESSOURCES

HCEIfh

HAUT CONSEIL
à l'**ÉGALITÉ**
ENTRE LES
FEMMES ET
LES HOMMES

A VENIR

**Rendre visible les stéréotypes de sexe
pour les combattre**

Extrait du Rapport n° 2014-10-20-STER-013 publié le 20 octobre 2014

COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

Cadre commun de référence



Contacts

INTERVIEWS

Nous tenons à votre disposition les coordonnées de nos membres disponibles pour des interviews.

Claire Guiraud

Responsable de la communication et des relations presse

06 09 14 43 06 - 01 42 75 86 94

claire.guiraud@pm.gouv.fr

Romain Sabathier

Secrétaire General

06 74 03 43 83 - 01 42 75 86 91

romain.sabathier@pm.gouv.fr

HCE|fh

35, rue Saint-Dominique - 75007 PARIS

Pour plus d'informations :

Suivez-nous sur **twitter** : **@HCEfh**

Découvrez les ressources et les travaux du HCEfh sur **notre site internet** : **www.haut-conseil-egalite.gouv.fr**

Abonnez-vous à la lettre d'information sur le site :

<http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/autres-rubriques/article/lettre-d-information> et consultez les anciens numéros en ligne

Contactez-nous : haut-conseil-egalite@pm.gouv.fr